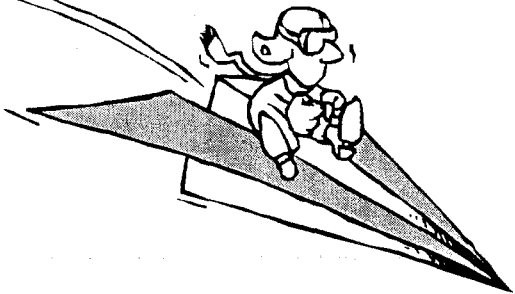


# Le producteur et sa coopérative : un projet partagé

## Quels arguments vont conduire un producteur à adhérer à une coopérative laitière ?



Au moment de son installation, un jeune agriculteur fait l'objet de nombreuses sollicitations de la part d'entreprises laitières coopératives ou privées.

Bien formé à la gestion, soucieux de valoriser sa performance, le jeune agriculteur pèse les avantages et les inconvénients de son choix.

Il est donc conduit à examiner les propositions qui lui sont faites dans une perspective à court terme et dans une vue à moyen et long terme.

De plus, il est amené à prendre en compte trois éléments :

- la valorisation de son produit (le lait),
- les services que l'entreprise peut lui apporter pour améliorer son activité professionnelle, tant pour la gestion de son exploitation, qu'au plan de la qualité de vie,
- son projet personnel et professionnel.

### LA PERSPECTIVE À COURT TERME

**Obtenir une juste rémunération du lait.**

Le cœur du contrat qui va lier le producteur à sa coopérative concerne l'apport de son lait. Il est clair que la rémunération du lait est un élément important que le producteur va examiner dans tous ses aspects. Il va souhaiter obtenir un prix maximum, tenant compte de ses efforts et de sa performance.

Il va de soi que les associés-coopérateurs placés dans une situation rigoureusement analogue doivent percevoir une rémunération identique.

Mais, depuis plusieurs années, la Profession et les Pouvoirs Publics estiment que la rémunération du produit apporté par les sociétaires doit être équitable. Un paiement équitable permet d'assurer un prix identique à qualité et quantité égales, mais plus généralement **toutes choses égales par ailleurs**.

Ceci signifie que la différenciation du prix est possible pour prendre en compte les "plus" apportés par certains producteurs, au profit de la collectivité représentée par la coopérative.

Cette différenciation est possible, mais elle n'est naturellement pas obligatoire. La décision est prise en Conseil d'Administration ou en Assemblée générale.

En tout état de cause, lorsque les producteurs décident de mettre en place des différenciations sur le prix, trois conditions au moins doivent être réunies :

- la différenciation doit reposer sur des paramètres applicables et appliqués à tous : ils doivent donc reposer sur des éléments économiques concrets ;
- les règles relatives à cette différenciation doivent être portées à la connaissance de tous les intéressés : c'est le principe de la transparence ;
- la coopérative doit s'efforcer de fournir à tous ses adhérents les possibilités d'accéder aux meilleures conditions de rémunération.

En d'autres termes, l'ascenseur social doit être mis à la disposition de tous, pour faire monter le plus grand nombre.

### **Bénéficiaire de services performants.**

Pour être attractive, la coopérative doit non seulement rémunérer correctement le lait de ses sociétaires, mais encore apporter des réponses adaptées à leurs préoccupations.

## **Quelles sont ces préoccupations ?**

### **Améliorer la gestion de leur atelier.**

On peut citer toutes les actions qualité, les appuis techniques et technico-économiques, notamment pour les mises aux normes et la protection de l'environnement.

### **Assurer la cohérence entre leur projet personnel et familial et leur projet professionnel.**

Les 35 heures ont jeté une lumière crue sur un phénomène qui avait débuté depuis longtemps : les producteurs de lait sont des citoyens qui ont les mêmes attentes et les mêmes besoins que les autres.

Un jeune producteur de lait accepte de moins en moins de voir ses amis rentrer le soir à 17 ou 18h, et bénéficier de week-ends qui parfois démarrent le Vendredi après midi. Il doit donc trouver les outils et les moyens de conjuguer performance économique et qualité de vie, notamment baisse du temps de travail. Il y a là un rôle très important pour la coopérative, qui peut lui fournir l'assistance nécessaire à sa réflexion.

### **Assurer le devenir de l'exploitation.**

Les coopératives sont les mieux placées pour fournir aux producteurs **des informations économiques objectives sur les tendances du marché, les décisions qui se préparent à Bruxelles, les scénarios possibles, etc.**

Toutes les initiatives permettant de **favoriser les échanges entre producteurs ayant les mêmes préoccupations (pas nécessairement situées sur une même zone géographique) se révèlent extrêmement positives.** Outre que ces échanges ont pour but de faciliter les choix des producteurs sur le devenir de leur exploitation, ils permettent de nombreuses améliorations concernant la gestion ou la technique.

### **Même les producteurs les plus pointus sont toujours à l'affût des nouveautés.**

Pour répondre à tous ces besoins, les coopératives ont développé de nombreux services, soit directement, soit par l'intermédiaire de certains organismes tels que le Btpl (Bureau Technique de la Promotion Laitière). Elles ont parfois été trop discrètes, ne valorisant pas le travail considérable réalisé dans ces domaines.

### **Bénéficiaire d'une bonne ambiance.**

Ce dernier point est plus important qu'il n'y paraît. Le producteur de lait est souvent isolé. Certains aspects de son métier sont parfois difficiles.

Il sera d'autant plus enclin à adhérer à une coopérative que celle-ci organisera les réunions en ayant le souci de créer un bon climat, une ambiance favorisant les échanges.

C'est sa mission, sa raison d'être. L'ambiance laitière est aujourd'hui un élément très important.

**L'ambiance laitière est aujourd'hui un élément très important.**



# LA PERSPECTIVE À MOYEN ET A LONG TERME

## Que peut apporter une coopérative laitière dans une perspective à moyen et long terme ?

### Pérenniser la production laitière :

**Aujourd'hui, le lait est une denrée rare. Pour combien de temps ?**

L'élargissement de la Communauté européenne, la mondialisation des marchés, les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce auront des conséquences dans l'avenir.

Dès lors, les producteurs individuels situés dans des zones non stratégiques, ou encore ceux qui sont regroupés au sein de GIE dont l'objet est uniquement de faire monter les prix, peuvent nourrir quelques craintes quant au devenir de leur exploitation.

Certes le pire n'est jamais certain. Toutefois, une entreprise privée peut décider de quitter une zone de collecte, sans demander leur avis aux producteurs. Il y a des exemples.

Une coopérative ne le peut pas car elle est attachée à son bassin de production, et appartient aux producteurs qui lui livrent leur lait. Plus l'avenir sera instable et imprévisible, plus ce point sera important.

Enfin, on ne répétera jamais assez que les éleveurs ne peuvent être isolés, contrairement aux céréaliers par exemple.

**En veillant à conserver la densité de la production laitière sur son territoire, la coopérative œuvre à la pérennité des exploitations.**

### Maîtriser l'accès au marché :

Grâce à leurs coopératives, les sociétaires ont un accès privilégié au marché. Ils sont régulièrement informés sur son évolution et ses perspectives d'avenir. Ils ont en permanence les informations nécessaires à la prise de décision sur leurs exploitations.

Ceci implique que les coopératives laitières restent très présentes dans l'activité de transformation (voir fiche n° 6).

Sur ce dernier point, rappelons que les coopératives de collecte ont toujours affirmé que leur prospérité était liée au fait qu'elles étaient peu nombreuses **et qu'elles prenaient bien soin de s'adosser à une coopération laitière de transformation forte.**

### Peser sur les évolutions de la politique laitière :

Par l'intermédiaire de leurs organisations professionnelles, les sociétaires de coopératives ont la possibilité de faire valoir leur point de vue dans les différentes instances professionnelles et devant les Pouvoirs Publics, sur la politique laitière.

C'est un atout majeur à une époque où les grandes entreprises ont un accès direct à Bruxelles et une influence déterminante lors des grandes négociations internationales.

### Bénéficier d'une solidarité minimum :

**Le mot "solidarité" ne veut plus dire "égalitarisme et soutien permanent".** La solidarité est désormais ponctuelle. Elle s'exerce au profit d'un jeune qui s'installe ou de n'importe quel producteur en difficulté. Qui peut affirmer qu'il ne sera jamais en difficulté temporaire ?

**Seule la coopérative permet de garantir cette solidarité minimum, sans laquelle aucune société ou groupe digne de ce nom ne peut espérer se développer avec un minimum de cohésion.**

# UN PROJET PARTAGÉ GRÂCE À UNE ÉCOUTE ACTIVE

## Mon exploitation

- la famille
- la qualité de vie
- les projets hors exploitation
  
- le revenu
- les conditions de travail
- l'environnement social et économique
- la succession
- les rapports avec les associés
- l'évolution de l'exploitation
- l'évolution de l'environnement
  
- l'installation
- les bâtiments d'élevage
- le système fourrager
- Interaction avec les autres productions
- la productivité du troupeau
- la qualité du lait

## Ma coopérative

- le prix du lait
- la collecte
- la qualité du lait
- les frais d'approche
- la concurrence amont
  
- la transformation
- la qualité des produits fabriqués
- la traçabilité
- l'assurance qualité
  
- les investissements
- les parts de marchés
- les marques
- l'innovation
- la rentabilité
- la gestion du personnel
- la compétition européenne et mondiale

## La vie coopérative

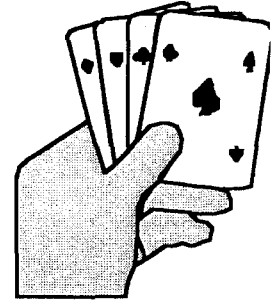
**Des complémentarités.**

**Des synergies.**

**Des réponses réciproques à apporter.**

**Une ambiance laitière.**

**La formation des hommes.**



## Réussir sur sa plate-forme de vie laitière®

**c'est concrétiser et mettre en cohérence  
le projet personnel et le projet professionnel.**

### Pourquoi ?

- La marge de progrès technico-économique est limitée sur certaines exploitations,
- la production laitière nécessite des contraintes de travail de moins en moins acceptées,
- la concurrence d'autres productions remet en cause la pérennité de la production laitière dans des bassins laitiers,
- les producteurs remettent en cause des solutions passe-partout,
- les préoccupations sont fortes dans un environnement sans cesse en mutation,
- la dimension humaine devient prioritaire par rapport aux aspects techniques et économiques dans toute décision prise sur l'exploitation.

### Quel intérêt pour la coopérative ?

#### ➤ C'est assurer la Ressource laitière et sa promotion.

- Pérenniser le bassin laitier et assurer un approvisionnement au moins stable et de qualité.
- Fidéliser le producteur et l'impliquer dans la filière.
- Coordonner le conseil dispensé pour éviter que la stratégie des éleveurs soit contraire aux intérêts de la coopérative.
- Améliorer l'image de la production, donc de la coopérative auprès des autres producteurs, des prescripteurs et des acteurs de la filière.
- Appréhender les attentes et les aspirations des éleveurs pour mieux se projeter dans l'avenir.

### Quel intérêt pour l'éleveur ?

#### ➤ c'est construire et réussir son projet.

- Disposer d'une méthode de réflexion et d'aide à la décision stratégique efficace et apprendre à l'utiliser.
- Clarifier et/ou élaborer un projet professionnel en accord avec son projet personnel.
- Faire des choix pertinents et cohérents à long, moyen et court terme.
- Acquérir un savoir faire pour construire sa stratégie et la mettre en œuvre.



## Face à des évolutions importantes, qu'elles soient d'ordre :

- techniques ou environnementales (système fourrager, mise aux normes),
- économiques (investissements lourds),
- humaines (succession, association, installation, organisation de travail),

**Tout producteur de lait** devrait mettre en place une démarche (PROJILAIT) pour construire sa plate-forme de vie laitière® demain. Le Btpl est l'outil privilégié de la coopération laitière pour accompagner le producteur dans cette démarche.

Pour la coopérative, l'accompagnement du projet de l'éleveur, c'est participer au dynamisme de la production, et à la formation de futurs responsables élus.

## Historique du BTPL

Créé en 1972, à l'initiative de 5 coopératives de l'Ouest, le BTPL intervient aujourd'hui auprès d'une vingtaine d'entre elles en France et à l'étranger.

Union de coopératives depuis 1998, le BTPL a pour objectif d'accompagner les producteurs de lait, leurs entreprises et leurs partenaires dans un environnement sans cesse en mutation pour répondre aux nouveaux besoins de la filière.

Les ingénieurs et vétérinaires conseil associent en permanence les connaissances du réseau, leur expérience de terrain et leur travail en groupe pour développer des méthodes et des outils performants.

## La plate-forme de vie laitière - Projilait

**Outil rigoureux et créatif permettant à l'éleveur de clarifier et de formaliser son projet professionnel en accord avec son projet personnel.**

1. Écoute active, analyse des situations passées, présentes, économiques et humaines.

2. Proposition des choix possibles avec différents scénarios.

3. Élaboration d'un plan stratégique avec les actions retenues et leurs conditions de mise en œuvre.

